



Rapport sommaire des blessures en milieu agricole au Canada causées par un emmêlement, embrochement ou heurt de machine, 1990-2000

Les emmêlements se produisent quand une partie du corps est happée par une machine ou enveloppée autour d'un de ses composants, comme les dispositifs de prise de force (PDF), les presses à fourrage, les tarières, les moissonneuses-batteuses ou les élévateurs à grain ou à fourrage.

Les facteurs communs qui mènent à une blessure comprennent:

- Porter des vêtements lâches en travaillant près de l'endroit dangereux
- Nettoyer ou régler une machine pendant qu'elle fonctionne encore.
- Poser le pied sur une PDF ou un transporteur à courroie.
- Utiliser une machine dont les protecteurs sont absents ou endommagés.

Les blessures causées par un embrochement ou un heurt de la machine diffèrent en gravité selon les circonstances. Si la victime est écrasée par une machine lourde ou un de ses éléments à cause de la rupture d'un cric ou d'une panne hydraulique, l'accident est habituellement mortel. Les blessures nécessitant l'hospitalisation dues à un embrochement ou à un coup reçu d'une machine sont le plus souvent associées à des collisions mineures avec un tracteur, le mauvais attelage d'une charrue ou d'un chariot, ainsi qu'à des tâches de routine telles que l'enfoncement de poteaux, les tarières, les presses à fourrage et les outils électriques.

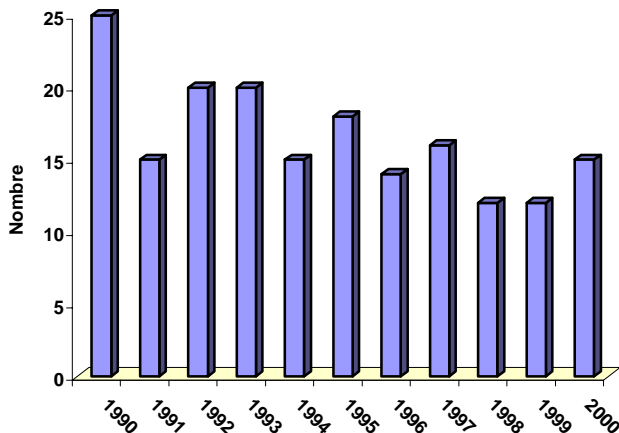
Les facteurs communs qui mènent à une blessure comprennent:

- Ne pas utiliser de cales et ne pas serrer les freins en travaillant sous un véhicule ou une machine.
- Ne pas utiliser de cales en travaillant sous un élément de machine lourd soutenu par un système hydraulique, tel qu'une caisse de camion, un bras de chargeuse frontale ou un godet.
- Faire fonctionner un tracteur sans suffisamment d'espace pour manœuvrer en sécurité.
- Atteler lorsque stationné sur une pente; ne pas utiliser de cales et les freins en attelant.

Nombre d'emmêlements, d'embrochements et de heurts par une machine au Canada de 1990 à 2000

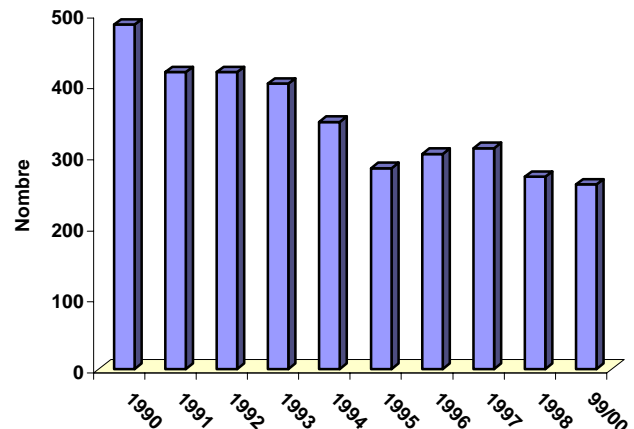
Blessures mortelles

Les emmêlements, embrochements et heurts par une machine ont constitué la troisième cause la plus fréquente de décès sur les fermes et les élevages canadiens de 1990 à 2000. Ensemble, les 109 emmêlements mortels et les 73 incidents mortels pour avoir été embroché ou frappé par une machine ont entraîné 14,4% de tous les décès en milieu agricole.



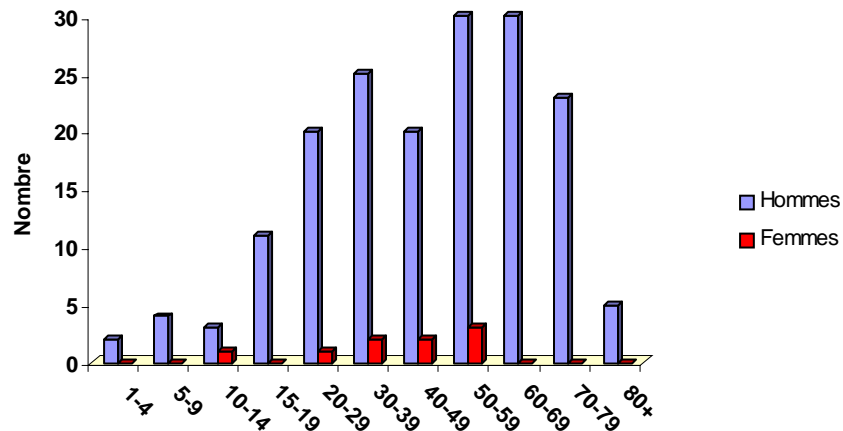
Blessures nécessitant l'hospitalisation

Les emmêlements, embrochements et heurts par une machine ont constitué la principale cause de blessures nécessitant une hospitalisation sur les fermes et les élevages canadiens de 1990 à 2000. Les 2311 emmêlements et les 1025 blessures pour avoir été embroché ou frappé par une machine ont été responsables de 22,5% de toutes les hospitalisations agricoles.



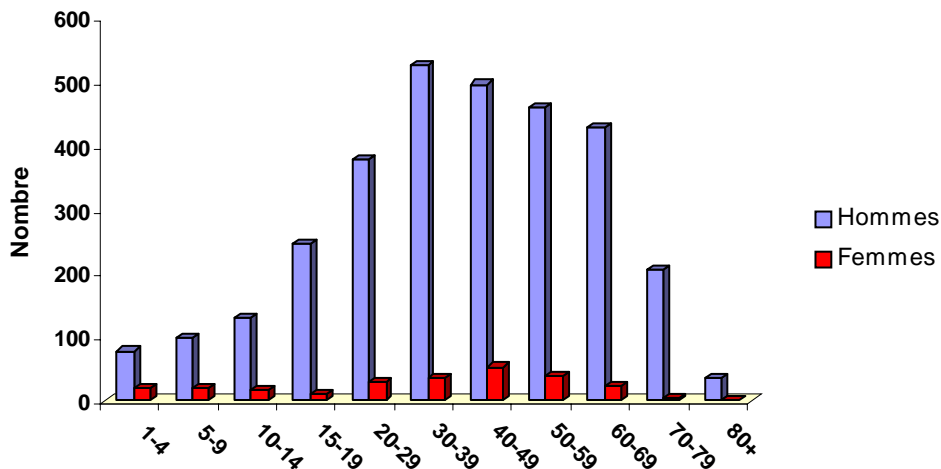
Blessures agricoles dues à un emmêlement, un embrochement ou un heurt par une machine au Canada, par catégories d'âges et de sexe, 1990-2000

Blessures mortelles



- 951, % des personnes tués à la suite d'un emmêlement, d'un embrochement ou d'un coup par une machine étaient de sexe masculin.
- Les emmêlements, embrochements et heurts par une machine sont une cause dominante de blessures mortelles chez les travailleurs masculins de 20 à 80 ans.

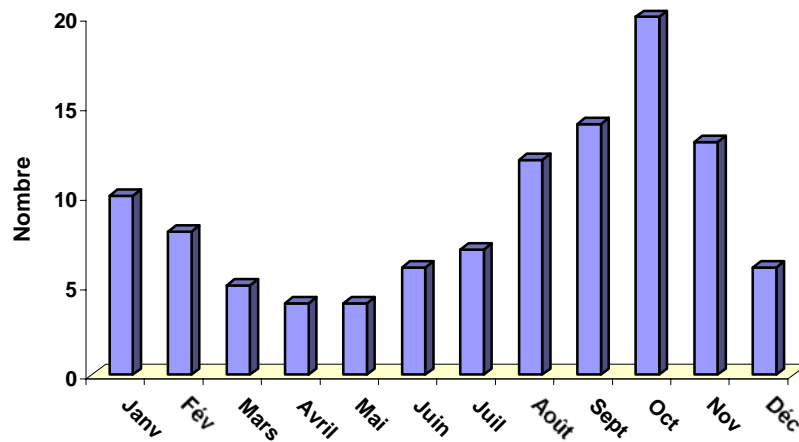
Blessures nécessitant l'hospitalisation



- Le patron des cas de blessures, au niveau de l'âge et du sexe, est le même pour les blessures mortelles et celles entraînant une hospitalisation.
- De 1990 à 2000, six enfants de moins de 10 ans ont été tués, et 223 ont été hospitalisés pour avoir été happés, embrochés ou frappés par une machine.
- Il faudrait mettre en place des stratégies pour empêcher que des enfants perdent la vie ou des membres à cause de ce type de blessures. Le moyen le plus efficace de prévenir que les enfants soient happés, embrochés ou heurtés par une machine est de les éloigner des lieux de travail agricoles.

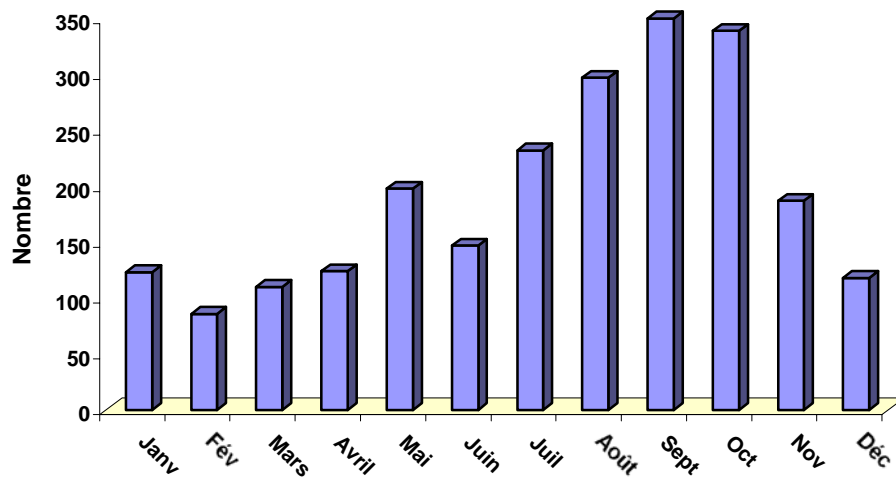
Emmêlements en milieu agricole au Canada – nombre de blessures par mois, 1990-2000

Blessures mortelles



- Les vêtements lâches sont le principal « point d'entrée » de la majorité des blessures mortelles par emmêlement. Ce genre de décès est plus fréquent de septembre à novembre, alors que la température plus froide fait qu'un plus grand nombre d'opérateurs de tarières et de PDF portent des chandails, coupe-vents et manteaux lâches. Les travailleurs devraient toujours porter des vêtements bien ajustés lorsqu'ils se servent de quelque machine que ce soit.

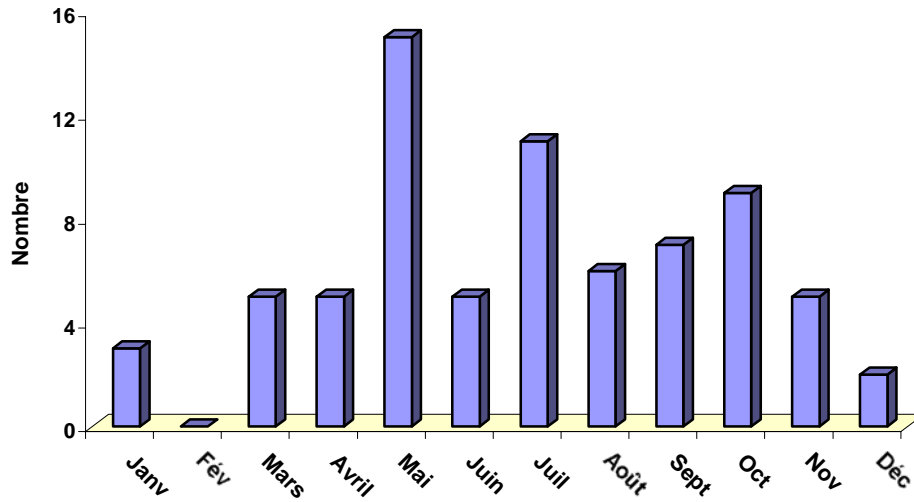
Blessures nécessitant l'hospitalisation



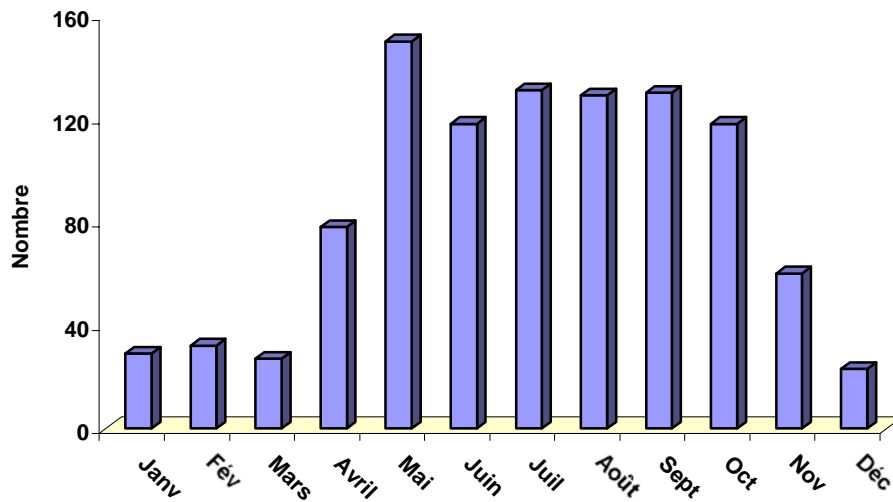
- Les blessures nécessitant l'hospitalisation causées par un emmêlement ont été les plus fréquentes à la fin de l'été et au début de l'automne.

Blessures en milieu agricole canadien causées par un embrochement ou un heurt provenant d'une machine, nombre de blessures par mois de 1990 à 2000

Blessures mortelles



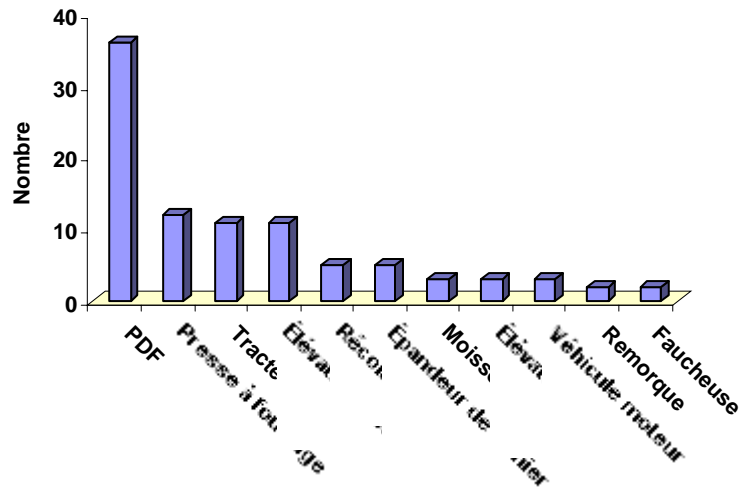
Blessures nécessitant l'hospitalisation



- Les blessures causées par un embrochement ou un heurt de machine se sont produites tout au long de la saison agricole active.

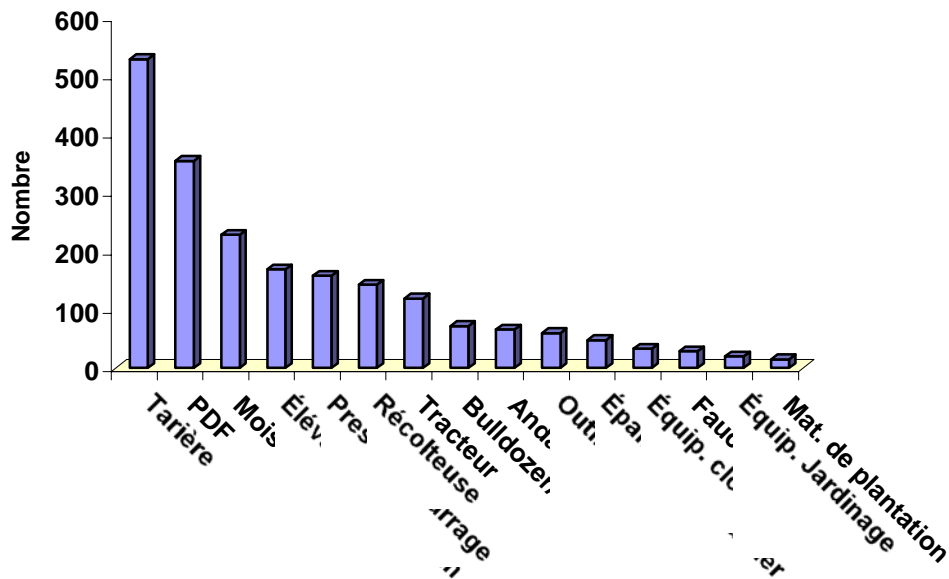
Blessures par emmêlement en milieu agricole au Canada, de 1990 à 2000*

Blessures mortelles



- 33% des décès dus aux emmêlements ont été causés par des PDF. La puissance et la vitesse des PDF se combinent pour en faire les plus mortelles des machines agricoles causant des blessures par emmêlement.

Blessures nécessitant l'hospitalisation

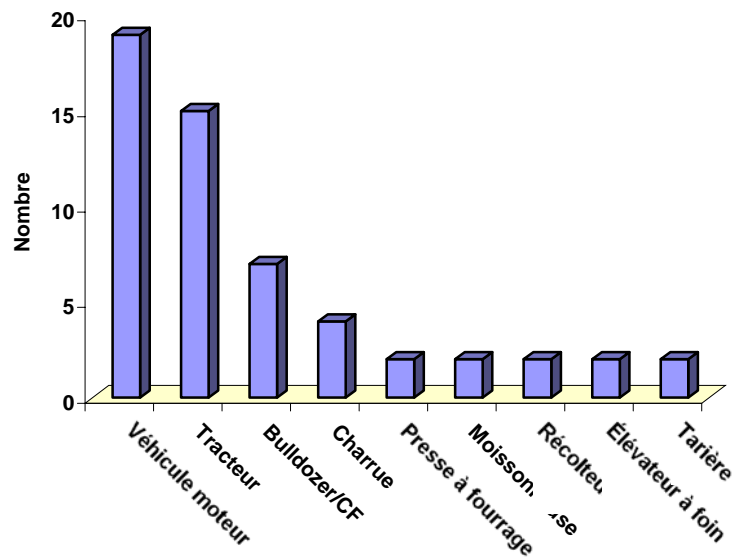


- 22,9% des emmêlements nécessitant l'hospitalisation ont été causés par des tarières.
- La plupart des accidents par emmêlement ont nécessité des amputations partielles ou complètes.

*Pour les cas mortels, le tableau comprend les types de machines impliquées dans deux décès ou plus. Pour les cas d'hospitalisation, le tableau comprend seulement les 15 principales machines.

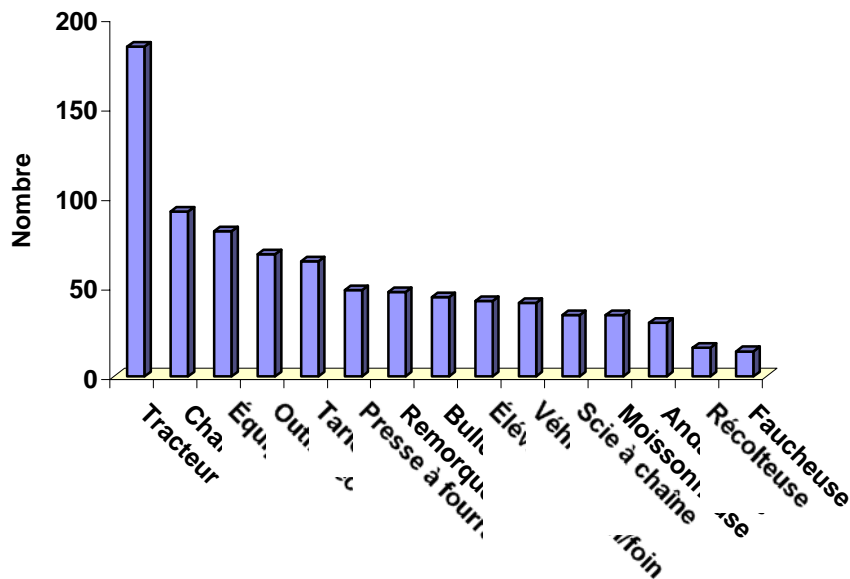
*Blessures en milieu agricole canadien causées par un embrochement ou un heurt provenant d'une machine, par type de machine, de 1990 à 2000**

Blessures mortelles



- 26% des décès causés par un embrochement ou un heurt impliquaient des véhicules moteurs.
- 26% des décès associés à un embrochement ou un heurt par véhicule moteur impliquaient l'effondrement d'un cric ou d'un système hydraulique pendant l'entretien du véhicule. 42% étaient dus à la chute d'une caisse de camion à la suite d'une panne hydraulique.
- 82% des cas de décès après avoir été embroché ou frappé par une machine impliquant des tracteurs et des bulldozers/chargeuses frontales ont été causés par le bris d'attaches du godet ou une panne hydraulique; les victimes ont été frappées pendant la chute du godet ou du bras de la chargeuse frontale.

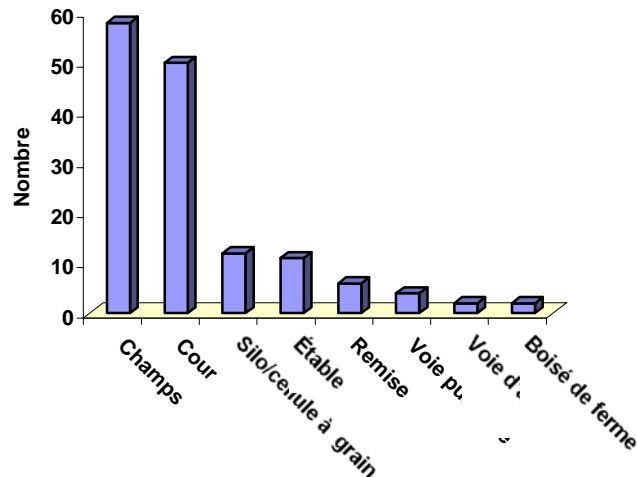
Blessures nécessitant l'hospitalisation



- 26,9% de blessures par embrochement ou heurt d'une machine nécessitant l'hospitalisation impliquaient des tracteurs ou des charrues; 7,9% ont été causées par des pilons à poteau, et 6,6% par des outils électriques.

*Pour les cas mortels, le tableau comprend les types de machines impliquées dans deux décès ou plus. Pour les cas d'hospitalisation, le tableau comprend seulement les 15 principales machines.

*Emmêlements, embrochements et heurts mortels par une machine dans le milieu agricole canadien, par emplacement de l'incident, de 1990 à 2000**



- Les blessures mortelles par emmêlement, embrochement ou heurt d'une machine se sont le plus souvent produites dans les champs ou dans la cour de la ferme.

*Ce tableau ne comprend que les emplacements identifiés à l'occasion de deux décès ou plus.

Mesures préventives pour éviter les blessures par emmêlement, embrochement ou heurt par une machine:

- *Portez des vêtements bien ajustés tels que des combinaisons chaque fois que vous travaillez avec ou près d'une machine.*
- *Évitez de porter tout article qui pourrait facilement s'emmêler tels que de longs manteaux ou des foulards.*
- *Avant de faire fonctionner une machine ou un outil électrique, veillez à ce que toutes les gardes soient en place et en bon état.*
- *N'effectuez jamais l'entretien d'une machine et ne tentez jamais de dégager une obstruction pendant que la machine fonctionne.*
- *Avant de mettre en marche une machine, assurez-vous que tous les travailleurs et observateurs soient à bonne distance de ses pièces mobiles.*
- *Ne montez jamais sur une PDF ou un transporteur à courroie en mouvement.*
- *Avant d'effectuer l'entretien d'un véhicule ou d'une machine, veillez à ce que son moteur soit éteint, les freins serrés, et que les dispositifs de blocage appropriés soient en place pour soutenir la machine ou le véhicule au cas où un cric, un vérin, une attache ou un système hydraulique ferait défaut.*
- *Maintenez les systèmes hydrauliques en bon état et inspectez régulièrement les attaches des godets.*
- *Si vous devez placer une partie de votre corps sous une pièce de machinerie lourde supportée par un système hydraulique, comme une caisse de camion ou un bras de chargeuse frontale, ayez toujours recours à un blocage adéquat.*
- *Restez loin des véhicules ou machines qui fonctionnent sur une rampe ou un plan très incliné.*
- *Gardez les enfants loin des aires de travail de la ferme ou de l'élevage, spécialement en présence de machines en mouvement.*
- *Avant de donner du travail à un adolescent, suivez les lignes directrices nord-américaines (en anglais seulement) à cet effet. On peut les consulter à : http://www.nagcat.org/nagcat/pages/default.aspx?page=nagcat_guidelines.*
- *Veillez à ce que tous les gens qui travaillent avec des élévateurs à vis, des PDF et toute autre machine extrêmement dangereuse reçoivent des instructions de sécurité adéquates et soient supervisés adéquatement.*